

## **Document d'information sur le volet académique des études à l'étranger**

Au baccalauréat en études littéraires et culturelles, les étudiantes et étudiants n'ont la possibilité de partir **qu'à l'automne ou à l'hiver de leur dernière année d'études (S5 ou S6)**.

Le nombre maximal d'étudiants pouvant partir chaque année est de quatre.

Les personnes intéressées par une session d'études à l'étranger doivent s'assurer de satisfaire aux [conditions et modalités d'admissibilité aux programmes d'études à l'étranger](#) et faire part de leur projet au responsable du programme en remplissant le [formulaire de candidature](#) et en le retournant par [courriel](#) pour le 1<sup>ER</sup> JUIN de l'année précédant leur départ (fin de la session 2).

Les candidatures seront évaluées au début du mois de juin, exclusivement sur la base de la **moyenne cumulative**. Une fois retenus, les étudiants seront invités à assister aux séances d'information offertes par l'[UdeS international](#). Ils pourront ensuite monter et transmettre leur dossier **AU PLUS TARD LE 10 JANVIER** (début de la session 4), en fonction des règles indiquées plus bas.

### **Processus académique et documents à transmettre**

Le processus visant à produire un dossier de demande d'études à l'étranger est long; mieux vaut y penser à l'avance!

#### Comment commencer?

La première étape logique est d'assister à une séance d'information offerte par l'[UdeS international](#). Vous y obtiendrez de l'information essentielle sur les études à l'étranger, notamment concernant les bourses, les pièces à réunir, les conditions particulières à remplir en fonction des diverses universités, etc. Si vous n'êtes pas sur le campus au moment des séances, assurez-vous à tout le moins de consulter le site Web pour obtenir les informations principales. Vous pouvez aussi écrire à [prog.echanges@usherbrooke.ca](mailto:prog.echanges@usherbrooke.ca) si vous avez des questions spécifiques.

Une fois cela fait, vous pourrez commencer à penser à l'endroit où vous aimeriez aller étudier. Reste ensuite à trouver un ou plusieurs programmes s'apparentant au vôtre et à fouiller l'offre de cours afin de déterminer lesquels vous intéresseraient. Nous vous conseillons de trouver deux fois plus de cours que nécessaire : les cours apparaissant en ligne ne sont pas nécessairement offerts à tous les trimestres...

Votre dossier doit être complet\* lorsque vous le remettez (par courriel à [pierre.rajotte@usherbrooke.ca](mailto:pierre.rajotte@usherbrooke.ca); Objet : dossier d'études à l'étranger à évaluer) : pas question de le transmettre en deux ou trois fois! Une fois que vous l'aurez transmis, il sera évalué par le responsable du programme, qui fera alors la demande d'une lettre de référence au directeur ou à la directrice du Département. Votre dossier doit être remis au responsable du programme **au plus tard le 10 janvier**.

\* Votre dossier **doit** comporter les éléments suivants pour être évalué :

- vos nom et numéro de matricule;
- le nombre de cours que vous souhaitez faire à l'étranger, de même que le nombre de cours au choix disponibles dans votre dossier;
- le nom de l'université d'accueil et du programme visé;
- le titre, le nombre de crédits et la description la plus complète possible de chacun des cours retenus, de même que du ou des préalables du cours, s'il y a lieu.

Un formulaire à remplir vous sera transmis par le responsable du programme une fois que vos cours auront été approuvés.

Vous pourrez ensuite transmettre à l'UdeS international votre dossier d'échange (incluant l'ensemble des pièces à joindre pour la date limite : [début février](#)).

### **Informations générales : quoi vérifier quand vous cherchez des cours**

Contenu : Les cours au choix peuvent être choisis dans n'importe quelle discipline, sauf les sports. Pour ce qui est des cours à option, vous devez vous en tenir aux cours d'études littéraires, de création littéraire, de linguistique et de rédaction. Dans le doute, indiquez le cours et le responsable du programme vous donnera son avis!

Vous devez choisir vos cours en fonction du nombre de crédits à option et au choix qu'il vous reste à faire.

Préalables : Certains cours peuvent demander un ou plusieurs préalables. Il est important de s'assurer que vous serez en mesure de réussir le cours, et donc que vous possédez les connaissances préalables pour ce faire. Lorsqu'un préalable est indiqué, il est donc de votre responsabilité de vérifier si vous avez fait un cours équivalent – ou encore si vous considérez avoir obtenu les connaissances préalables dans le cadre d'un ensemble de cours. Indiquez le cours dans votre dossier pour validation par le responsable du programme.

Nombre de crédits : L'important, lorsque vous faites un trimestre à l'étranger, est le nombre total de crédits auquel vous vous inscrivez. Celui-ci doit équivaloir à au moins 12 crédits québécois (vous devez être inscrite, inscrit à temps complet). Ainsi, dans une université où les cours valent 4 crédits, vous pourriez vous inscrire à 3 cours pour l'équivalent de 12 crédits et à 4 cours pour l'équivalent de 15 crédits.

À moins que vous ne vous inscriviez à l'équivalent d'un cours obligatoire (fait rare), nous vous octroierons un « bloc de crédits », c'est-à-dire une allocation globale de X crédits à option ou au choix. Pas besoin, donc, de rechercher des équivalences aux cours d'ici – ce qui peut parfois donner lieu à des liens douteux!

À noter : aux États-Unis, 1 crédit = 1 crédit québécois. En Europe (sauf en Angleterre), 1 crédit ECTS = 1/2 crédit québécois. Il faut donc s'inscrire à 24 crédits ECTS pour l'équivalent de 12 et à 30 pour l'équivalent de 15. En Angleterre, 4 crédits équivalent généralement à 1 (donc, 60 pour 15 et 50 pour 12).

Cycle d'études : Aux États-Unis, vous ne pouvez choisir que des cours « Undergraduate » (premier cycle) : les cours « Graduate » sont réservés aux étudiants ayant terminé leur baccalauréat. En France, vous pouvez vous inscrire aux cours de Licence 3 et de Master I (ces derniers, seulement si l'établissement d'accueil est d'accord). Pour les autres pays, c'est au cas par cas; n'hésitez pas à demander l'aide du responsable de programme si vous doutez!

Dates : validez les dates de début et de fin de trimestre pour ne pas vous retrouver en mauvaise posture (par exemple, dans certaines universités, les examens finaux ont lieu après Noël)!

Des questions? N'hésitez pas à joindre le responsable du programme à l'adresse courriel suivante : [pierre.rajotte@usherbrooke.ca](mailto:pierre.rajotte@usherbrooke.ca)!